

COMPETITION DEPARTEMENTALE

12 ET 13 FEVRIER 2022



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

ENTREE 4€

PORT DU MASQUE ET
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

GYMNASE GERARD MARTY
AVENUE JEAN CONSTANS
34500 BEZIERS



SOMMAIRE

A.S. Béziers

Les informations générales

Organisation relative au COVID 19

Fiche ordre de passage musique au sol

Accréditations / Badges

GYM

Informations générales

Contact Comité départemental : Nicolas BRIANC : 06 71 42 10 45

Paiement des engagements : A faire sur Site FFGYM via Engagym.

Forfaits : A faire sur Site FFGYM via Engagym.

Téléchargement musique sol : A faire sur site FFGYM via DJGYM avant le 04/02/2022

Fiche ordre de passage musique au sol : A renvoyer par mail avant le 04/02/2022 à : combes.laurent,gym@wanadoo,fr

Tarif d'entrée public : 4€ (Entré gratuite sur présentation de la licence FFGYM 2022)

Site de la compétition :

Gymnase Gérard Marty du Lycée Jean Moulin

Avenue Jean Constans 34500 Béziers

06 31 16 23 26 (après 18h00)

COL :

A.S.B.Gym et Sports Acrobatiques

Contact technique : Laurent Combes

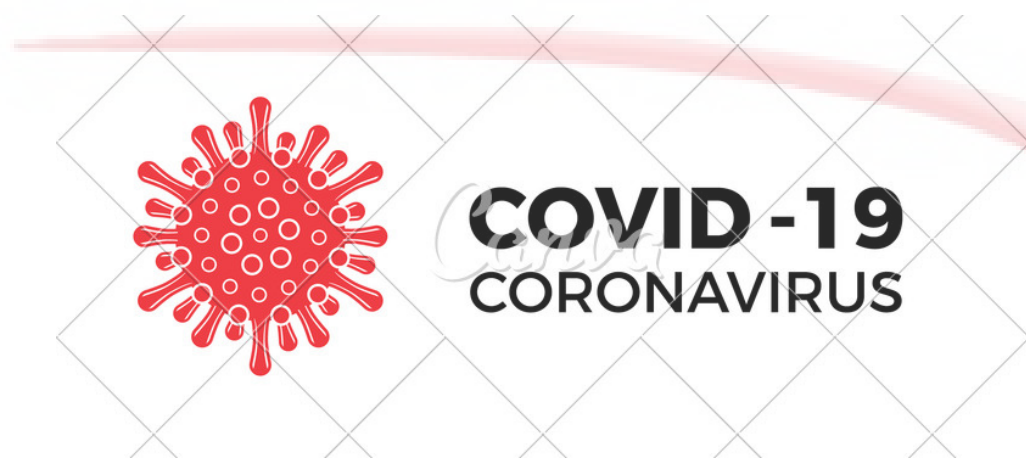
: 06 87 86 01 46

Mail : combes.laurent.gym@wanadoo.fr

Contact administratif : Julie AFFRE

: 09 51 82 37 50 (après 18h)

Mail : asbgymnastique@free.fr



ORGANISATION RELATIVE AU COVID 19

Conformément à la réglementation en vigueur, un PASS SANITAIRE VALIDE est OBLIGATOIRE pour pénétrer sur le site de la compétition.

Toute personne qui ne dispose pas de ce PASS SANITAIRE VALIDE se verra refuser l'entrée du gymnase.

POUR TOUS

- Le port du masque chirurgical est OBLIGATOIRE (hors enfant de moins de 6 ans) lors de tous les déplacements en dehors de leur passage à l'agrès. Il doit être changé toutes les 4 heures.
- Le respect des règles de distanciation reste en vigueur.
- Un registre de présence sera à signer à l'entrée, il est conservé et pourra être transmis aux autorités sanitaires si besoin.

Les effets personnels des gymnastes et coachs sont stockés dans un sac qui devra suivre la personne dans les différentes parties du plateau compétition.

Aucun effet personnel ne doit être laissé dans les salles ni les vestiaires. Il est de la responsabilité de chacun de respecter les dispositions sanitaires.

Compte tenu de l'évolution des mesures sanitaires, des éléments de sécurité et d'organisation peuvent changer et vous seront communiqués.

Fiche ordre de passage musique au sol

Chaque club doit remplir la fiche ci jointe et la renvoyer au plus tard le 04/02/2022 à: **combes.laurent.gym@wanadoo.fr**

Nom du Club:

Equipe (division / catégorie/ n°):

Passage (jour / tour / heure):

Gymnastes

Noms, Prénoms

ORDRE DE PASSAGE

1.

2.

3.

4.

5.

ACCREDITATIONS / BADGES

Chaque club doit renseigner la demande d'accréditations et la renvoyer **avant le 05/02/2022**.

Les accréditations seront à retirer à l'accueil « CLUB », 1 par chef de délégation, 1 par entraîneur et 1 par juge. Le contrôle du pass sanitaire sera effectué au même moment pour les gymnastes 12ans et plus.

Compétition départementale GAF

Samedi 12 et dimanche 13 février 2022

Formulaire à remplir avant le 05/02/2022

<https://forms.gle/y4mPffwo8WTgCka36>